

LE présent Registre, contenant *210* feuillets, cotés & paraphés, par premier & dernier, par Nous JEAN-ARMAND-NICOLAS COLLINET DE ROUGEBOURSE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté ce-jourdhui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Trilbardou*

170 pendant l'Année mil sept cent quatre-vingt-*et* six & six semaines au plus tard, après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi du 7 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix livres d'aumône & de saisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le *20* Décembre mil sept cent quatre-vingt-*et* six *Collinet de Rougebourse*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

4. Baptêmes de Garçons.	2. Mariages.	3. Morts d'Hommes.
6. Baptêmes de Filles.		6. Morts de Femmes.

L'an 1786 Le premier Janvier est né de legitime
Mariage et lendemain a été baptisé par nous
Cure Souffigne Genievre & fille de Augustin
Baptiste Manourvic et de Marie Anne Gouffier
Lepereain Claude Joseph Duvalley la maraine
~~Marie Anastasie~~ Marie Anastasie. Seran
qui ont signé. + Anastasie. approuve
(le mot rayé dans les six lieux legues)
Claude Joseph Duvalley
Marie Anastasie Seran

L'an 1786 Le deux Janvier est né de legitime Mariage
et le meme jour a été baptisé par nous Cure
de Souffigne Genievre par la femme de St. La
Cure, Céline Emilie (fille de l'officier) et
Manourvic en cette paroisse et de Anne Colette
Lepereain qu'on de Vobure Manourvic de
Tailbordon la Maraine Marie Anne Lomme
Nic Dieb Domestique a Tailbordon dont
figuré. le parain a declare ne de auger de l'ave a ce
requis. Marie Anne Colette

L'an mil sept cent quatre vingt huit le deux Janvier
a été de legitime Mariage et le meme jour
a été baptisé par nous Souffigne l'ave en

la paroisse de Mr la Cure Marie Anne — 2
Adelay de fille de Jean Bonnet l'ave
Manourvic en cette paroisse et de Marg
uerithe Jeanne Denise Lepereain le parain
jacques philippe Legrain la Maraine
Marionne Marotte de cette paroisse qui ont
signé. Jacques Philippe Legrain

Marie Anne Marotte
+ Nicolas
p. J. Abry Cure de Souffigne

L'an 1786 le dix huit Janvier est né de legitime
mariage et le meme jour a été baptisé par nous
Cure Souffigne Genievre Edou Joseph fils de
Claude Theodore Bounefont manourvic
et de Marie Genievre beniet le parain
Edou Joseph Bounefont qui a declare
ne de l'ave a ce requis et la maraine Marie
Anne Lucie Dieb qui a signé
Marie Anne Lucie Dieb

L'an 1786 Le deux Janvier est né de legitime
mariage et le meme jour a été baptisé par nous
Cure Souffigne Genievre par la femme de St. La
Cure, Céline Emilie (fille de l'officier) et
Manourvic en cette paroisse et de Anne Colette
Lepereain qu'on de Vobure Manourvic de
Tailbordon la Maraine Marie Anne Lomme
Nic Dieb Domestique a Tailbordon dont
figuré. le parain a declare ne de auger de l'ave a ce
requis. Marie Anne Colette

Marie Elizabeth Digard
Marie Elizabeth Digard

L'an 1774 Le quatorze Jovier bon publicé tant
dans cette Eglise que dans celle de Couprey. Lettre
de Mariage des fiancéz célébrés, Je soussigné
Pêtre curé de cette paroi^{se} ayt reçu en cete Eglise
Le contrat & cémentons qu'on donné par paroles
de present a leur Mariage Claude Charrier
Patriarche Condaminé âgé de trente ans fils de Jean
D'Esffine François Dubouchet oncle vray
Cecaminé et de Justotte Gantier de cette paroi^{se}
et Marie Margueritte Novalis Quemin âgé de
vingt neuf ans fille Mineure de Denis Jacquin Condaminé
et de Marie Genevieve Jacquin de la paroi^{se} de
Couprey, et leur ont donné La benediction
Nuptiale En presence du côté de L'epoux de
François Jacquin Dubouchet père de L'epoux et de
Denis François Quemin son oncle, et du côté de L'epouse
de Denis Jacquin oncle et de Madame Philippe
Jacquin son oncle et autres parents qui ont signé
C. Dubouchet, MARGUERITE
Quemin
C. Charrier, M. Charrier, M. Quemin, M. Quemin
L'ami zélé J. Desaloungne et Claude Denis Gibert

S. C. Desaloungne Dubouchet Quemin
Fontaine L'ami de Tribardou

L'an 1776 Le vintz Jovier bon publicé dans cette
paroi^{se} fiancéz célébrés. Lettre de Mariage est
Je soussigné pasteur de cette paroi^{se} ayt
reçu en cette Eglise le contrat & cémentons
qu'on donné par paroles
de present a leur
Mariage François Louis âgé de vingt quatre ans
fils de son père de François Louis Mouton
et de Marie Elizabeth Costier, et Marguerite Elizabeth
Celle veuve de L'epoux de vingt deux ans huit mois
fille Mineure de Jacques Philippe Vermeil et de Marie Camille
Celle de cette paroi^{se}, et leur ont donné La benediction
Nuptiale En presence du côté de L'epoux de François Louis
oncle et de Jean Pierre Costier son oncle, et du côté
de L'epouse de Jacques Philippe Vermeil, et de Jacques
Philippe Vermeil son père et son frère, et autres parents
qui ont signé
François Louis Mouton
Marguerite Elizabeth Costier
François Louis Vermeil
M. Champ Joseph Louis Vermeil
Jean Louis Vermeil, L'ami de Tribardou
Fontaine L'ami de Tribardou
L'ami de Tribardou

L'an 1786 le vintz huit Jovier est été des
ceytimes marié et le lendemain a été baptisé
par nous curé soussigné Adelaide Antoinette
fille de Jean Pierre Vermeil et de Marie Anne

adelaide Vaumard, le parain Antoine
Biarri et la mariane Marie françoise
antoinette Dupantoy, qui ont signé
+ manourras. J. antoine Biarri

all. . . J. A. Dupantoy fontaine
curé de vilbarson

L'an 1786 Le 11^{me} Mars est decedé et le lendemain
a été Juhanné dans le sanctuaire de cette paroisse par
nous curé susdigné adelaide antoinette vermeille
agee de 11 ans, fille de Jean pierre vermeille
Moncurrier et de Marie anne adelaide vaumard
Exprimeuse de Joseph Dupantoy autre paroissien
et de Jean Baptiste Le sieur bardeau qui ont signé;

MANOURRAS Le Riche
fontaine curé de vilbarson

L'an 1786 Le quatorze Mars est decedé et le lendemain
a été Juhanné dans le sanctuaire de cette paroisse par
nous curé susdigné Martin Bourdeau curé de vilbarson
Manourras agee de 11 ans avec les sacrements de
L'Eglise agee de 11 ans avec l'expressione de
Kathie Martte et de Antoine Le sieur et les voisins
qui ont signé; Martin Bourdeau Antoine

fontaine curé de vilbarson Le sieur

L'an 1786 Le septieme Mars est decedé et le lendemain
a été Juhanné dans le sanctuaire de cette paroisse par
nous curé susdigné Marie Françoise Cavilla
femme de Louis Martin Manourras agee
de 11 ans avec les sacrements de L'Eglise agee de 11 ans
avec l'expressione de Jean Marie et de Jean Martin
en leur pere et autres parains qui ont signé;
Louis Martin Jean antoine philippe Courette
fontaine curé de vilbarson

L'an 1786 Le 18^{me} Mars est decedé et le lendemain
a été Juhanné dans le sanctuaire de cette paroisse
par nous curé susdigné Marie Charlette Champ
agee d'environ 11 ans et huit mois fille de
Thomas Champ Marechal et de Marie Dubouche
Exprimeuse de son pere et de Joseph Dupantoy curé
paroissien qui ont signé; Champ

MANOURRAS fontaine curé de vilbarson

L'an 1786 Le vingt quatre mai est decedé et le lendemain
a été Juhanné dans le sanctuaire de cette paroisse par
nous curé susdigné Marie Françoise Cavilla
femme de Louis Martin Manourras agee
de 11 ans avec les sacrements de L'Eglise agee de 11 ans
avec l'expressione de Jean Marie et de Jean Martin
en leur pere et autres parains qui ont signé;
Louis Martin Jean antoine philippe Courette
fontaine curé de vilbarson

L'an 1786 Le trente un May, on decede et le lendemain
a été inhumé dans le sanctuaire de cette paroisse par
nosse curé & ouïgné, Jean Fortin paroisier
a près avoir reçu les sacrements de l'Eglise âgé
d'environ quatre vingt cinq ans, en presence de
Jean Pierre Fortin son fils et de Francois Fland
son gendre et autres parents qui ont signé,

Fleur Courtois Le Riche
C. P. Fontaine, curé de cette paroisse

L'an 1786 Le cinq août on decede et le lendemain
a été inhumé dans le sanctuaire de cette paroisse par
nosse curé & ouïgné, Catherine Pannalé Dite âgée d'environ
sept mois dans, fille de Pierre Pict et de Marie
anne Barthe, en presence de Joseph Durand curé
paroisial et de Jean Baptiste de St. Pierre Bedeau
qui ont signé, Monseigneur

Le Riche Fontaine, curé de cette paroisse

L'an 1786 Le dix sept d'octobre on decede et le
lendemain a été inhumé dans le sanctuaire de
cette paroisse par nosse curé & ouïgné Eleonore
Caré âgée d'environ son ante treize ans a près
avoir été munie des sacrements de l'Eglise

2
Jeanne de deffunt Antoine Bonhomme en de
visme monseigneur en presence de Antoine
Bonhomme son fils et de Francois Caré
son neveu par son gendre, Antoine Bonhomme
Francois Carrez
Fontaine, curé de cette paroisse

L'an 1786 le dix neuf Septembre est né
de legitime mariage et le lendemain a été
baptisé par nosse curé & ouïgné Antoine
Ambroise fils de Jean Ambroise Parois
neveu et de Antoinette Sureau
de Bourgeois le parois Jean Antoine
Pachot et de Marie Anne Marie de St. Etienne
de Bourgeois qui ont signé, Jean Antoine, notaire
Michel Bourgeois Fontaine, curé de cette paroisse

L'an 1786 le vingt Septembre est né
de legitime mariage et le lendemain a été
baptisé par nosse curé & ouïgné Joseph
Mathieu fils de Thomas Chagnon marchand
ferreur et de Marie Sautereau, le parois
Nicolas Michel Nantier et de Marie Anne
Marie Joseph Coustayer sergent qui ont signé
& Marie Verite, Notaire paroisial Fontaine, curé de cette paroisse
Marguerite Joseph Coustayer sergent Michel son

L'an 1786 le vingt quatre Septembre est née de legitime mariage de la même jour à la paroisse par nous curé soussigné Marguerite surannée fille de Germain Chastareau tailleur habitant et de Charlotte Marguerite Barbeau le paramour de Joseph Fleuret et la maraine Marie Marguerite Marin qui ont signé

Joséph Fleuret

M M Marin Fontaine curé de Trilbardou

L'an 1786 Le deux novembre en Decedé et le lendemain cette substance dans le chœur de cette paroisse par nous curé soussigné Genevieve Vermeille agee d'environ six huit dix ans après avoir été munie du sacrement de la trinitation femme de défunt Denis Fleuret en son vivant Manouvrier En présence de Jean René Leprêtre et Joseph Durault Les Noms qui ont signé

Jean Leprêtre Fontaine curé de Trilbardou

L'an 1786 le vingt quatre novembre est née de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous curé soussigné Marie Marguerite fille de Pierre Renout manouvrier et de Marie Marguerite Nautier le paramour Philippe Freval, la maraine Jeanne Marguerite Nautier la paramour a signé et la maraine à défaut ne savoir signée de ce interpellée

Fontaine curé de Trilbardou

Trilbardou